

DESTRUCTION CERTIFIÉE

Pour mettre un terme à la destruction des forêts, les industries utilisatrices d'huile de palme doivent appliquer des normes plus rigoureuses que celles de la RSPO.

Les plantations de palmiers à huile détruisent les forêts indonésiennes

D'après les cartes officielles du ministère indonésien des Forêts, l'Indonésie a perdu au moins 1 240 000 hectares de forêts entre 2009 et 2011, soit 620 000 hectares par an¹. La moitié de cette déforestation se concentre dans trois provinces : le Kalimantan central (296 000 hectares, 24%), Riau (230 000 hectares, 19 %) et le Kalimantan occidental (95 000 hectares, 8 %)².

L'Indonésie est le premier producteur mondial d'huile de palme brute³. On estime qu'à travers le pays, 15 millions d'hectares environ ont été alloués sous forme de concessions pour développer cette industrie. Toutefois, le manque de transparence du secteur nous empêche de donner des chiffres précis. D'après les zones et concessions identifiées par Greenpeace⁴, la production d'huile de palme a été responsable d'environ un quart (300 000 hectares) de la déforestation enregistrée entre 2009 et 2011⁵, ce qui en fait le principal moteur de la destruction des forêts en Indonésie. Au cours de la même période, les ravages de cette industrie ont été encore plus manifestes dans les provinces du Kalimantan où le palmier à huile est cultivé, représentant 75 % de la déforestation totale dans le Kalimantan occidental, 55 % dans le Kalimantan oriental et 38 % dans le Kalimantan central.

Les membres de la RSPO contribuent à cette déforestation

On estime qu'en 2009, 14 % des forêts naturelles sises sur des concessions de palmiers à huile se trouvaient sur des parcelles appartenant⁶ à des membres de la RSPO⁷ (ou que, du moins, nous avons pu identifier comme tel⁸). Or ces parcelles représentaient 21 % de la déforestation imputable au secteur de l'huile de palme, soit 63 000 hectares, dont près de 20 000 hectares de tourbières riches en carbone. Parmi les entreprises privées membres de la RSPO, les sociétés Genting, Surya et Wilmar étaient celles dont les concessions affichaient les taux de déforestation les plus élevés⁹.

La RSPO veut que ses membres montrent l'exemple en matière de durabilité. Mais ses normes, telles que définies actuellement, les laissent libre de détruire les forêts en toute impunité.

Juin 2013, province de Riau
Le feu ravage les tourbières situées sur la concession de PT. Raja Garuda Mas Sejati, filiale du groupe Asian Agri, géant de l'huile de palme et membre de la RSPO.
©Ifansasti/ Greenpeace

QU'EST-CE QUE LA RSPO ?

Créée en 2004, la Roundtable for Sustainable Palm Oil (RSPO, Table ronde pour une huile de palme durable) a pour objectif de promouvoir l'utilisation de produits à base d'huile de palme durable, et ce grâce à des standards mondiaux crédibles et à l'engagement des acteurs du secteur¹⁰. Ses membres sont des entreprises qui produisent, transforment ou revendent de l'huile de palme, des fabricants de produits de consommation, des négociants, des banques, des investisseurs ainsi que certaines ONG actives dans le domaine social ou la défense de l'environnement. Ils représentent en tout près de 40 % de la production mondiale d'huile de palme¹¹. Fin 2012, 15 % de l'huile de palme produite dans le monde était certifiée par la RSPO¹².



Juin 2013, province de Riau
Des habitants se protègent derrière des masques en traversant le nuage de fumée causé par les feux de tourbières. Ces incendies permettent de défricher la terre pour faire place à des plantations de palmiers à huile.
©Ifansasti/Greenpeace

1. Les carences du système RSPO

Dans les forêts :

La RSPO n'interdit pas la conversion des forêts

Les membres de la RSPO sont censés veiller à ce que la haute valeur de conservation (HVC) des forêts soit évaluée avant d'aménager de nouvelles plantations¹³. Depuis que les normes de l'organisme ont récemment été renforcées, ses membres sont également tenus de « prendre en compte » la haute valeur en carbone des forêts¹⁴. Cependant, la RSPO continue d'autoriser le défrichage des forêts n'ayant pas été identifiées comme « primaires » ou « HVC ». Or la plupart des massifs forestiers que les industriels pourraient convoiter au Kalimantan ou à Sumatra sont des forêts secondaires ou dégradées, qui ne sont pas susceptibles d'être classés HVC. Pourtant, que ce soit pour des questions de conservation des forêts ou de protection du climat, il est tout aussi indispensable de protéger ce type de forêts.

La RSPO n'impose aucune limite aux émissions de GES liées au développement des plantations, et notamment à la conversion des tourbières

Les tourbières indonésiennes abritent l'une des plus importantes réserves de carbone au monde. Le gouvernement indonésien affirme qu'à cet égard, elles sont comparables à la forêt tropicale amazonienne¹⁵. Les activités liées à l'utilisation des sols sont responsables de 85 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) en Indonésie, et la moitié de ce chiffre environ est imputable au défrichement des tourbières¹⁶. Or la RSPO n'impose aucune limite sur les émissions de GES dues au développement des plantations. Bien que la nécessité d'instaurer une norme en ce sens ait été étudiée pendant des années, les nouveaux Principes et critères publiés en 2013 se contentent de proposer aux membres de la RSPO de déclarer leurs émissions de GES liées à la conversion des forêts, de façon non contraignante¹⁷. De plus, le critère relatif à l'aménagement de plantations sur les tourbières a simplement été renforcé, alors que cette pratique aurait dû faire l'objet d'une interdiction totale.

En d'autres termes, les règles de la RSPO autorisent le déboisement des tourbières au profit de l'extension des plantations, et l'huile de palme issue de ces plantations pourra porter le label de la RSPO.

Les règles de la RSPO ne permettent pas d'éviter les feux de tourbières et de forêts

Si la RSPO interdit « l'utilisation des feux dans la préparation de nouvelles cultures¹⁸ », elle ne s'attaque pas aux causes des incendies qui ont frappé l'île de Sumatra en juin 2013¹⁹. En effet, elle autorise le défrichage des forêts tropicales et le drainage des tourbières. Lorsqu'elles sont asséchées, les tourbières

deviennent extrêmement sensibles au feu : leur sol riche en carbone et dense s'enflamme facilement, et l'incendie peut se propager rapidement.

Le CIFOR²⁰ (Centre pour la recherche forestière internationale) a récemment analysé les données satellite d'une région de Riau²¹ où se sont concentrés les deux-tiers des foyers d'incendies déclarés en juin 2013. D'après ces analyses, au moins 140 000 hectares sont partis en fumée dans cette seule région. Ces terres étaient en majorité des tourbières récemment défrichées²², ce qui montre que le recours aux feux fait partie intégrante du processus d'aménagement de nouvelles plantations²³.

Selon l'analyse cartographique réalisée par Greenpeace à partir des délimitations des concessions déclarées, les foyers d'incendies survenus sur des concessions de palmiers à huile à Riau entre janvier et juin 2013 se concentraient à hauteur de 39 % sur des parcelles appartenant à des membres de la RSPO. Au total, 720 foyers ont été localisés dans des concessions liées à la RSPO²⁴.

Il a fallu que les médias s'en mêlent pour que ce problème soit abordé au sein de la RSPO. Même dans ces circonstances, l'organisme de certification n'a décidé d'enquêter que sur cinq entreprises parmi celles mises en cause dans la presse. Certaines entreprises ont ainsi été épargnées, notamment celles dont les concessions avaient enregistré le plus grand nombre de foyers d'incendies. L'enquête a été retardée le temps que la RSPO demande les cartes des concessions aux entreprises. Or ces cartes ne correspondaient pas à celles enregistrées auprès du cadastre, et notamment auprès du ministère des Forêts. D'après ces données, la RSPO a conclu que quatre des cinq entreprises n'étaient liées que de loin aux incendies survenus dans la province. Démarche inhabituelle, l'organisme a décidé d'enclencher son propre système de plainte contre la cinquième entreprise²⁵, PT Jatim Jaya Perkasa, une filiale du groupe Ganda²⁶. Il semblerait que cette initiative soit la seule mesure corrective prise par la RSPO. La grande majorité des foyers d'incendies qui se sont déclarés sur des concessions liées à la RSPO n'ont fait l'objet d'aucune enquête.

Le groupe Wilmar, membre éminent de la RSPO et premier négociant mondial d'huile de palme, a déclaré en juillet 2013 : « En réponse au nuage de fumée [...] nous allons mettre un terme à nos relations commerciales avec tous les fournisseurs qui ont violé la législation contre le brûlis. Cette démarche ferme s'inscrit dans les efforts que nous réalisons pour influencer l'industrie²⁷. » On ne connaît pas encore avec précision les dispositions prises par Wilmar pour enquêter sur les liens entre ses fournisseurs et les incendies. Reste également à savoir si des contrats ont effectivement été rompus, notamment avec PT Jatim Jaya Perkasa.

La RSPO semble réticente à agir contre les violations flagrantes de ses normes

Le producteur d'huile de palme Duta Palma présente un lourd bilan en matière de déforestation, de conflits avec les communautés, d'illégalité et de non-respect des règles de la RSPO. En 2007, Greenpeace avait dénoncé pour la première fois les pratiques destructrices de ce groupe, notamment le défrichage de tourbières très profondes et l'exploitation des terres sans autorisations légales²⁸. En 2009, un groupe composé de chefs de villages et d'ONG a porté officiellement plainte auprès de la RSPO contre les activités de deux filiales de Duta Palma, dénonçant entre autres le défrichage de forêts HVC et le recours aux brûlis²⁹. En 2011, la RSPO a exclu Duta Palma pendant une courte période pour des infractions administratives. Cependant, les plaintes déposées contre les filiales du groupe ont été classées sans suite³⁰. Il a fallu attendre six ans après les premières critiques, et la publication d'un nouveau rapport par Greenpeace en avril 2013³¹, pour que la RSPO se décide enfin à exclure définitivement Duta Palma³².

Herakles Farms, dont le siège se trouve aux États-Unis, envisage de raser 73 000 hectares de forêts naturelles denses au Cameroun pour aménager une plantation de palmiers à huile. La SG Sustainable Oils Cameroon (SGSOC), filiale camerounaise d'Herakles, a rejoint la RSPO en 2009. L'année suivante, des ONG portaient plainte³³ auprès de l'organisme contre la SGSOC, l'accusant de ne pas avoir respecté le principe relatif au « développement responsable de nouvelles plantations de végétaux » (principe n°7). En avril 2012, le réseau d'associations HCV Resource Network publiait une étude³⁴ sur l'évaluation des zones HVC effectuée par Herakles, affirmant que cet examen « manquait de rigueur pour un projet de cette échelle et de cette ampleur » et n'était pas « propre à respecter les principes de la RSPO ». En juin 2012, la commission de la RSPO chargée du traitement des plaintes a demandé à Herakles d'interrompre ses activités de défrichage³⁵. Cette demande est restée lettre morte. En août 2012, l'entreprise s'est retirée de la RSPO³⁶. Depuis, le défrichage de la forêt se poursuit, et Herakles continue d'affirmer sur son site Internet qu'il respecte les principes et les critères de la RSPO³⁷.

Sur le marché :

Des membres de la RSPO blanchissent de l'huile de palme sale sur les marchés mondiaux

Vu la façon dont l'huile de palme certifiée RSPO est introduite sur les marchés, toute traçabilité est pratiquement impossible. À de très rares exceptions près, l'huile de palme certifiée est systématiquement mélangée à de l'huile de palme issue de la déforestation et de la destruction des forêts. Une poignée de négociants – dont Wilmar, membre éminent de la RSPO – contrôle la plupart des échanges d'huile de palme en Indonésie. Ces négociants possèdent également des filiales spécialisées dans la transformation qui, dans leurs raffineries, traitent également de l'huile de palme issue de la destruction des forêts et des tourbières.

Un producteur peut être affilié à la RSPO sans pour autant qu'aucune de ses plantations ne soit certifiée³⁸. Les membres de la RSPO peuvent vendre librement de l'huile de palme et des régimes de fruits frais (RFF) produits par des entreprises non-membres, qui n'ont pris aucun engagement en matière de durabilité. Certains membres de premier plan de la RSPO, dont IOI³⁹, Wilmar⁴⁰ et Musim Mas⁴¹, dépendent largement de fournisseurs tiers pour leur approvisionnement en huile de palme ou en RFF. Aussi, des RFF provenant de plantations non certifiées et de zones forestières dévastées par des incendies se retrouvent dans des huileries appartenant à des membres de la RSPO. Une enquête récente du WWF Indonésie a montré que des huileries – dont certaines certifiées

par la RSPO⁴² et appartenant à Wilmar et Asian Agri – avaient acheté en 2012 des RFF issus de plantations illégalement aménagées au cœur du Parc national de Tesso Nilo (province de Riau)⁴³. Les deux entreprises affirment désormais avoir pris des dispositions contre ce commerce illégal⁴⁴. En refusant de renforcer ses critères sur l'approvisionnement auprès de tiers, la RSPO ferme les yeux sur la responsabilité de ses membres dans certaines activités illégales.

La RSPO ne rime pas forcément avec huile de palme durable

En 2012, 72 % de l'huile de palme certifiée RSPO était commercialisée via le système de commande et demande (« book and claim ») de Greenpalm⁴⁵. Ce système de marché en ligne permet aux producteurs labélisés RSPO de mettre en vente les certificats qu'ils obtiennent pour chaque tonne d'huile de palme produite. Les entreprises qui achètent ces certificats (des fabricants de produits alimentaires, par exemple) peuvent dès lors se vanter de « soutenir l'huile de palme durable »⁴⁶. Au moment de la rédaction de ce rapport, l'huile de palme brute s'échangeait à environ 710 dollars la tonne⁴⁷, tandis que le prix de vente des certificats Greenpalm (correspondant chacun à une tonne) était de trois dollars⁴⁸, soit 0,4 % environ du cours de la tonne. Les acheteurs bénéficient de l'anonymat et mettent ainsi en vente des produits labélisés Greenpalm qui « soutiennent une production durable ». Ce système ne permet aucune traçabilité : l'acheteur final n'a généralement aucun moyen de savoir à quelles plantations correspondent les certificats, ni si l'huile de palme présente dans ses produits est issue de la destruction des forêts.

Le reste de l'huile de palme RSPO mise sur le marché répond principalement à la certification « balance de masse », qui correspond à l'emploi d'un mélange d'huile de palme durable et non durable. Par exemple, un négociant qui a acheté 100 tonnes d'huile certifiée peut la mélanger avec de l'huile non certifiée, puis revendre sa marchandise avec une étiquette « verte ». Là encore, l'acheteur final n'a aucune idée de la provenance du produit qu'il achète.

Pour se procurer de l'huile de palme 100 % durable, les industries utilisatrices doivent passer soit par la chaîne d'approvisionnement « ségrégation » (qui certifie de l'huile pouvant provenir de différentes sources, mais stockée et transportée via des filières distinctes de celles de l'huile non certifiée), soit par le système « identité préservée » (qui assure la traçabilité de chaque lot jusqu'à l'huilerie, voire souvent jusqu'à la plantation). Mais ces deux systèmes de certification ne représentent qu'une partie infime des transactions. Dans le secteur des cosmétiques, ils ne correspondraient qu'à une quantité négligeable des produits oléochimiques utilisés⁴⁹.

Même au sein des membres de la RSPO, l'huile de palme non durable reste donc la règle. Les normes de la RSPO sont inadaptées et mal appliquées, et elles ne garantissent pas aux entreprises que l'huile qu'elles achètent soit issue d'une fabrication responsable.



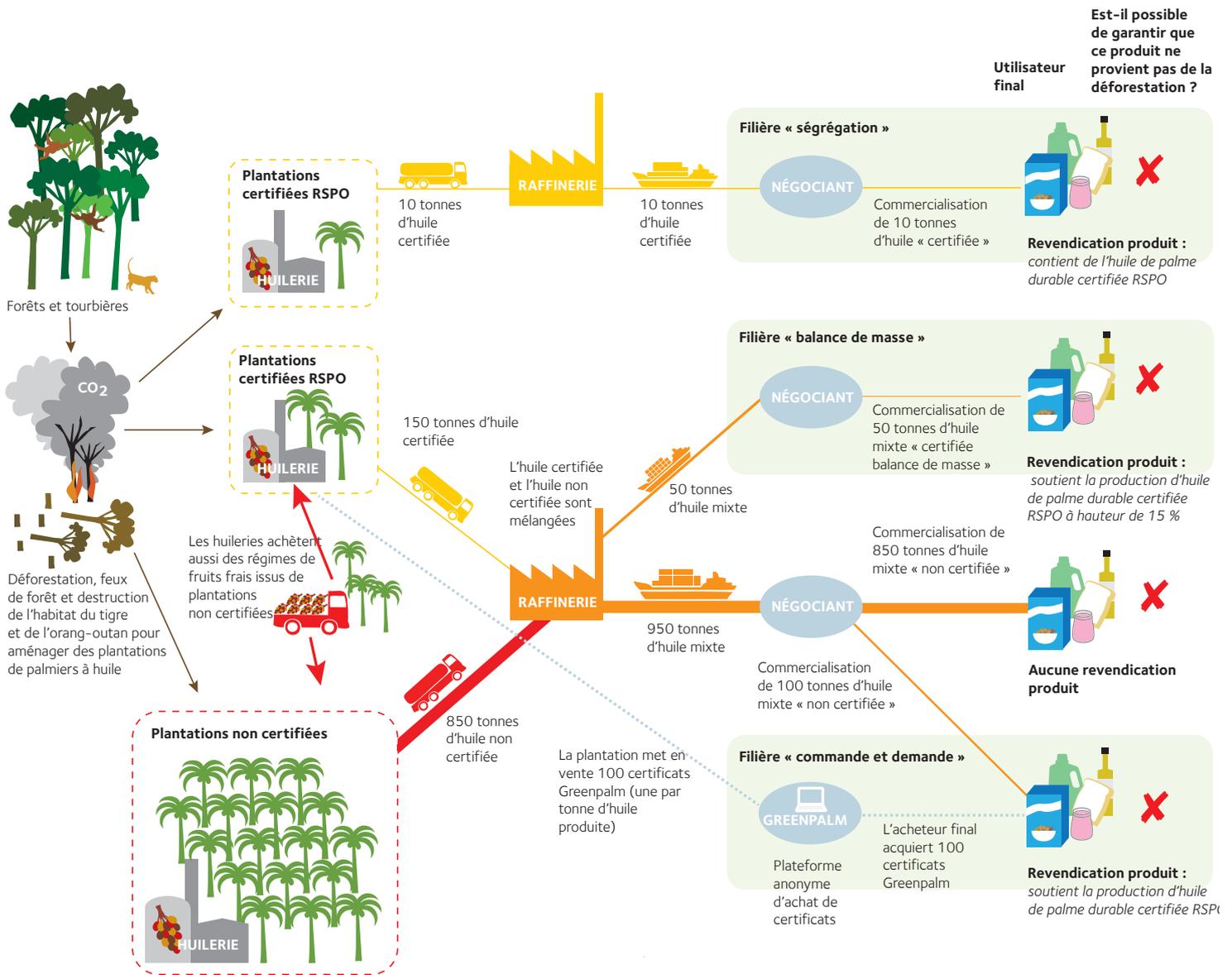
Mai 2013, province de Riau

Un camion transporte des régimes de fruits vers une usine de transformation d'Asian Agri, entreprise membre de la RSPO.

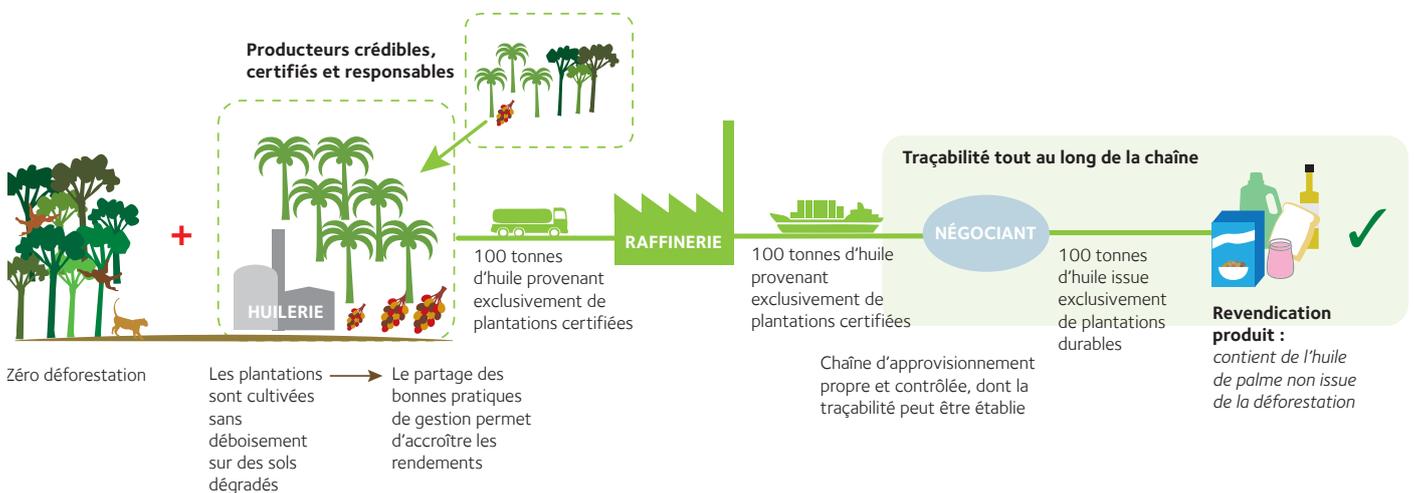
Un rapport du WWF indique qu'en 2012 cette usine a transformé des RFF issus de plantations illégales, situées dans le parc de Tesso Nilo.

©Jufri/ Greenpeace

Chaînes d'approvisionnement non durables de la RSPO



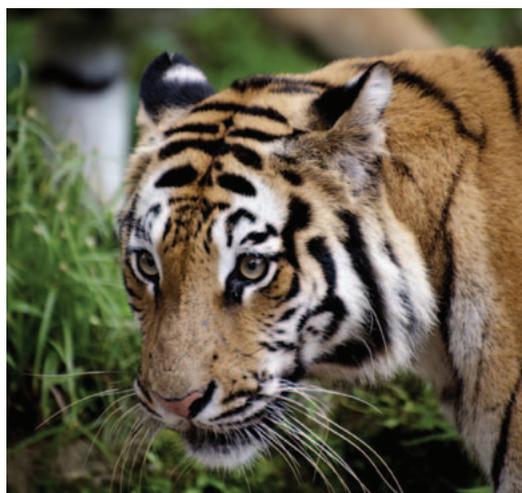
Chaîne d'approvisionnement durable



2. Des solutions existent

La RSPO doit renforcer ses normes de façon à interdire le défrichage des forêts tropicales et l'aménagement de plantations sur des tourbières, et veiller à ce que ses critères et procédures soient appliqués à la lettre.

Certains producteurs montrent le bon exemple. Parmi les entreprises qui ont « dépassé » les normes de la RSPO et adopté des politiques garantissant la protection des forêts, on trouve Golden Agri-Resources⁵⁰, New Britain Palm Oil⁵¹ et Agropalma⁵². Leur engagement en faveur de la lutte contre la déforestation montre qu'un secteur de l'huile de palme responsable est possible. En parallèle, des entreprises utilisatrices d'huile de palme sont en train de mettre au point des politiques d'achat responsables. Par exemple, le groupe Nestlé s'est clairement engagé à briser le lien entre huile de palme et déforestation au sein de sa chaîne d'approvisionnement. Toutefois, il est important de surveiller de près la mise en œuvre de ces politiques.



Mars 2013, tigre de Sumatra

La déforestation liée au développement du secteur de l'huile de palme détruit l'habitat du tigre.

©Gratzer

GRUPE D'INNOVATION POUR L'HUILE DE PALME

Le Groupe d'innovation pour l'huile de palme (Palm Oil Innovation Group, POIG)⁵³ a été créé par des ONG et des producteurs novateurs qui, plutôt que de rejeter en bloc la RSPO, cherchent à aller au-delà des normes de l'organisme en proposant des critères supplémentaires. Le POIG vise à mettre un terme à la déforestation en conservant les forêts à haute valeur en carbone, y compris les forêts secondaires⁵⁴. La charte du POIG n'est pas encore finalisée, mais elle tiendra compte de la nécessité de préserver suffisamment d'espace pour les cultures vivrières des communautés locales, de limiter les émissions de gaz à effet de serre et d'interdire l'aménagement des tourbières. Les membres de POIG demandent aux industries utilisatrices d'huile de palme de soutenir leur démarche et d'adopter des mécanismes de traçabilité.

La RSPO ne répond pas aux attentes des industries utilisatrices et des investisseurs en matière de durabilité

Greenpeace a écrit à plus de 250 entreprises utilisatrices d'huile de palme et leur a demandé comment elles s'y prennent pour garantir la durabilité de leurs chaînes d'approvisionnement. D'après les réponses reçues jusqu'à présent, la majorité des entreprises semblent compter sur le label RSPO (essentiellement sur les certificats Greenpalm) pour répondre à leurs exigences de durabilité. Rares sont celles qui ont adopté un calendrier précis pour cesser de s'approvisionner en huile issue de la déforestation et garantir la traçabilité de leurs produits.

En 2012, les membres du Consumer Goods Forum (CGF), un réseau regroupant plus de 400 détaillants, producteurs et autres acteurs de l'industrie, se sont engagés à « mobiliser des ressources dans leurs entreprises respectives pour contribuer à la réalisation de l'objectif zéro déforestation nette d'ici à 2020 » concernant certaines marchandises dont l'huile de palme, et à « aider les pays forestiers à conserver leurs atouts naturels et à atteindre

l'objectif zéro déforestation nette »⁵⁵. Cependant, le CGF compte essentiellement sur la certification RSPO pour parvenir à ses fins.

Le Groupe de travail des investisseurs du secteur de l'huile de palme durable, regroupant des entreprises ayant adhéré aux Principes pour l'investissement responsable, cherche à réduire les risques commerciaux et de réputation que l'huile de palme non durable fait courir aux producteurs et aux acheteurs. Ce groupe encourage les entreprises à prendre leurs responsabilités et à respecter les normes de la RSPO tout au long de leurs chaînes d'approvisionnement⁵⁶.

La RSPO a récemment modifié ses Principes et critères. Si cette réforme a permis de renforcer les normes relatives aux questions sociales, d'autres problèmes cruciaux n'ont pas été pris en considération, tels que la déforestation et les émissions de GES, ce qui a entraîné des critiques de la part de l'industrie utilisatrice d'huile de palme et des ONG. Désormais, il faut que les entreprises qui veulent s'approvisionner en huile de palme durable dépassent les normes de la RSPO et brisent le lien entre huile de palme et déforestation.

Quelle est la part de l'huile de palme certifiée RSPO dans le commerce mondial ?

Wilmar (premier négociant mondial d'huile de palme) :
« Seule une petite proportion de notre huile de palme est labélisée RSPO. La majeure partie de cette huile est certifiée via le système Greenpalm »⁵⁷.

Mondelez : En 2011, sur un volume total de 247 464 tonnes, 127 172 tonnes étaient commercialisées via Greenpalm, 20 000 tonnes via la filière balance de masse et 3 912 via la filière ségrégation⁵⁸.

P&G : « D'ici à 2015, l'origine responsable et durable de 100 % de nos achats d'huile de palme sera confirmée [...] Notre objectif est de nous approvisionner en huile de palme et de palmiste certifiée via le modèle d'approvisionnement « balance de masse », mais également via le modèle « commande et demande » »⁵⁹.

Mars : « D'ici fin 2013, toute notre huile de palme proviendra du programme «balance de masse» de la RSPO »⁶⁰.

Unilever : « D'ici à 2020, nous nous approvisionnerons totalement en huile de palme durable à partir de sources certifiées et dont la traçabilité peut être établie. D'ici fin 2012, 100 % de notre huile de palme proviendra de sources durables : 97 % par le biais du programme Greenpalm, et 3 % à partir de sources certifiées dont la traçabilité peut être établie (via le système «ségrégation») »⁶¹.



Mai 2013, province de Riau
Ce bulldozer est à pied d'œuvre en lisière de la forêt tropicale, sur des tourbières récemment défrichées de la concession PT. Bertuah Aneka Yasa (groupe Duta Palma).
©Jufri/ Greenpeace

3. L'industrie utilisatrice d'huile de palme doit-elle abandonner la RSPO ?

L'industrie utilisatrice d'huile de palme peut se servir des normes de la RSPO en tant que référence, par exemple pour garantir la légalité des activités et la prise en compte de certaines questions sociales. Cependant, elle doit aller au-delà de ces normes si elle compte briser le lien entre déforestation et huile de palme et assainir les chaînes d'approvisionnement. La RSPO s'est avérée particulièrement lente en matière de prise de décision, freinée par ses membres les plus conservateurs. Cependant, elle reste le plus grand organisme intersectoriel, comptant parmi ses membres de très nombreux producteurs, détaillants et entreprises consommatrices. Les normes incomplètes de cet organisme, notamment en matière de protection des forêts et de droits fonciers, valent mieux que pas de normes du tout. C'est pourquoi Greenpeace n'appelle pas les entreprises à abandonner le système RSPO, mais plutôt à dépasser ses normes.

Nous estimons que les initiatives prises par certaines entreprises comme GAR ou Nestlé doivent se généraliser. Pour progresser vers l'objectif zéro déforestation, le marché doit prendre ses responsabilités et assainir l'ensemble de ses chaînes d'approvisionnement.

NOS DEMANDES :

Les industries utilisatrices d'huile de palme doivent :

- cesser de s'approvisionner en huile de palme non durable en auditant leurs fournisseurs et en travaillant avec eux pour adopter, selon un calendrier précis, des politiques zéro déforestation, ou en annulant leurs contrats lorsque les fournisseurs refusent d'agir ;
- montrer l'exemple en garantissant la traçabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement et en encourageant l'adoption de mesures de lutte contre la déforestation dans l'ensemble du secteur, dont le renforcement des normes de la RSPO ;
- rendre compte publiquement des progrès réalisés.

Les négociants et les transformateurs d'huile de palme doivent :

- identifier et localiser tous les fournisseurs pour garantir une traçabilité totale, et vérifier la légalité de leurs activités ;
- évaluer les fournisseurs à partir de critères de durabilité et travailler avec eux à la mise en œuvre, selon un calendrier précis, de politiques de lutte contre la déforestation, ou annuler leurs contrats avec les fournisseurs qui refusent d'agir ;
- mettre en place des chaînes d'approvisionnement dont la traçabilité peut être établie, et s'efforcer d'obtenir une huile de palme 100 % responsable à tous les maillons de distribution de la chaîne (raffineries, huileries, installations portuaires...)

Les producteurs d'huile de palme doivent :

- instaurer immédiatement un moratoire sur l'aménagement de nouvelles plantations pour empêcher la conversion des forêts et des tourbières, et garantir le respect des droits des communautés locales ;
- identifier les terres sur lesquelles l'extension pourrait être envisagée, à partir d'évaluations de la haute valeur de conservation et de la valeur en carbone ;
- garantir la légalité de toutes les plantations et le consentement préalable, libre et informé des populations concernées ;
- évaluer, déclarer et réduire les émissions de gaz à effet de serre et rendre compte publiquement des progrès réalisés.

La RSPO doit :

- Revoir et modifier ses Principes et critères de façon à :
- interdire le défrichage des forêts à haute valeur en carbone⁶² ;
- interdire le défrichage des tourbières ou l'aménagement de plantations sur les tourbières ;
- contraindre les membres à déclarer et réduire leurs émissions de gaz à effet de serre ;
- fixer des délais dans lesquels les membres devront certifier toutes leurs plantations et les petits producteurs associés.
- adopter des mesures strictes pour les entreprises qui transforment les RFF ou qui vendent de l'huile de palme produite par des acteurs non membres, afin de mettre un terme aux approvisionnements illégaux et faire adopter par les fournisseurs des plans d'action assortis d'un calendrier à respecter pour modifier les politiques de durabilité.
- Veiller au respect des normes actuelles, dont :
 - la conduite rapide d'enquêtes approfondies et la résolution des litiges entre les membres ;
 - l'application des exigences de transparence, notamment la présentation de cartes de toutes les concessions (et pas uniquement des zones plantées) et des rapports annuels des membres.
- Prendre d'autres mesures proactives pour surveiller les activités des membres et garantir le respect des normes (par exemple en examinant toutes les activités des membres dans la province de Riau après les incendies de juin dernier).
- Travailler de concert avec les membres pour développer des chaînes d'approvisionnement dont la traçabilité peut être entièrement établie.

NOTES

- 1 Analyse effectuée à partir des cartes du couvert forestier 2009 et 2011, transmises en 2013 à Greenpeace Asie du Sud-Est par le ministère des Forêts indonésien. Le jeu de données 2009 comportait manifestement des erreurs. Par exemple, il indiquait la présence de vastes massifs forestiers dans la province de Java oriental qui n'apparaissent pas sur la carte du couvert forestier mise en ligne par le même ministère (<http://nfms.dephut.go.id/ArcGis/services>). Ces massifs, qui correspondent à une superficie de 540 000 hectares, n'ont pas été pris en compte dans l'analyse pour éviter de surestimer le taux de déforestation. Une erreur similaire a été détectée pour la province de Sulawesi central, entraînant la non-comptabilisation de 120 000 hectares supplémentaires. La déforestation concerne les forêts primaires et secondaires telles qu'identifiées sur les cartes du ministère.
- 2 D'après les analyses cartographiques de Greenpeace
- 3 Soit la moitié de la production mondiale en 2012. Mielke (2013) ISTA Mielke GmbH, Oil World Statistics, mise à jour juin 2013.
- 4 Sauf mention contraire, le terme « Greenpeace » fait référence à « Greenpeace International ».
- 5 Analyses cartographique des Greenpeace.
- 6 Par « appartenant », on entend des entreprises figurant parmi les membres de la RSPO ou des filiales détenus partiellement par ceux-ci.
- 7 Toutes les données relatives aux concessions appartenant à des membres de la RSPO se rapportent notamment des concessions du groupe Duta Palma. Cette entreprise était membre de la RSPO entre 2009 et 2011, avant d'en être exclue en mai 2013.
- 8 Le manque de transparence, notamment de la part de membres de la RSPO, empêche de définir précisément les limites des concessions et le nombre de celles appartenant à des membres de l'organisme. Il est possible que nous ayons sous-estimé les superficies des concessions, qu'elles appartiennent ou non à des membres de la RSPO, et que certaines informations soient obsolètes.
- 9 Analyses cartographiques de Greenpeace.
- 10 Site internet de la RSPO, présentation de l'organisme, http://www.rsपो.org/en/who_is_rsपो
- 11 Site internet de la RSPO, pourquoi la RSPO, http://www.rsपो.org/en/why_rsपो_certification
- 12 Site internet de la RSPO, impact mondial, http://www.rsपो.org/en/RSPO_Worldwide_Impact
- 13 Site internet de la RSPO, Principes et critères, critère 7.3. http://www.rsपो.org/en/document_principle_and_criteria_certification
- 14 Site internet de la RSPO, Principes et critères 2013, critère 7.8.2. L'expression « terres riches en carbone » n'est pas définie. http://www.rsपो.org/en/document_principle_and_criteria_certification
- 15 National Council on Climate Change, « Setting a course for Indonesia's green growth », présentation lors d'une conférence de presse, 6 septembre 2010, p.14, note n°16.
- 16 Idem, p. 5.
- 17 Site internet de la RSPO, Principes et critères 2013, critère 5.6.
- 18 Site internet de la RSPO, Principes et critères 2013, critère 7.7.
- 19 Gaveau, D et M A Salim, « Nearly a quarter of June fires in Indonesia occurred in industrial plantations », Centre for International Forestry Research (CIFOR), 30 juillet 2013. <http://blog.cifor.org/18218/research-nearly-a-quarter-of-june-fires-in-indonesia-occurred-in-industrial-plantations/#.UfkEC2TVyaE>
- 20 Id.
- 21 Image Landsat (chemin/rangée : 127/059)
- 22 Carte interactive du CIFOR, disponible sur : <http://www.cifor.org/map/fire/>
- 23 Yeo Sophie, « New map charts spread of Indonesia's forest fires », 2 août 2013 <http://www.rtcc.org/2013/08/02/new-map-chartsspread-of-indonesias-forest-fires/?sthash.vgFTjfoG.mjjo>
- 24 Analyses cartographiques de Greenpeace.
- 25 RSPO, « Complaint on PT Jatim Jaya Perkasa », 16 juillet 2013. http://www.rsपो.org/en/status_of_complaint&cpid=35
Sur les 21 plaintes répertoriées sur le site de la RSPO le 27 août 2013, il s'agissait de la seule plainte déposée par la direction de la RSPO. http://www.rsपो.org/en/status_of_complaint
- 26 Site internet du groupe Ganda : <http://gandasawit.com/people>
- 27 Lettre de Wilmar à Glenn Hurowitz. Source : Lapidus Deborah, « Catapult's Glenn Hurowitz on Bloomberg TV: Who's Responsible for Singapore Forest Fires? », 9 juillet 2013 <http://www.catapult-campaigns.com/catapults-glenn-hurowitz-on-bloomberg-tv-whos-responsiblefor-singapore-forest-fires/>
- 28 Greenpeace International, How the palm oil industry is cooking the climate, 2007. <http://www.greenpeace.org/international/en/publications/reports/palm-oil-cooking-the-climate/> ; résumé du rapport en français : <http://www.greenpeace.org/france/PageFiles/266591/cooking-the-climate-synthese.pdf>
- 29 Atus P et al., « Preliminary grievance against the Duta Palma Group », lettre adressée à M. Rao, secrétaire général de la RSPO, 4 juillet 2009.
- 30 RSPO, « Announcement on PT Dutapalma Nusantara by RSPO Grievance Panel », 25 avril 2011 www.rsपो.org/news_details.php?nid=33, dernière consultation : 15 avril 2011.
- 31 Greenpeace International, A dirty business, 2013. <http://www.greenpeace.org/international/en/publications/Campaign-reports/Forests-Reports/Dirty-Business/>
- 32 Lettre de la RSPO à Duta Palma Nusantara, 9 mai 2013. http://www.rsपो.org/file/Letter_to_Dutapalma_NusantaraTermination_9May2013CPRKFinal.pdf
- 33 Pro Wildlife, Save Wildlife Conservation Fund, Rettet de regenwald, KRCS (Korup Rainforest Conservation Society), « RSPO grievance against the US company Herakles Farms and its national subsidiary Sithe Global Sustainable Oils Cameroon », 10 mars 2012. http://www.save-wildlife.com/downloads/save_the_forest/rSपो_grievance.pdf
- 34 HCV Resource Network, « Technical Panel peer review of Assessment of high conservation value on the SGSOC concession for oil palm development in South-Western Cameroon », 2012. http://www.hcvnetwork.org/resources/assessments/SgSoc%20review_hcv%20tp_full%20ofinal%20public.pdf
- 35 RSPO, « Complaints against Herakles Farms/SGSOC », lettre à Herakles Farms, 8 juin 2012.
- 36 Farnan C, « Letter from Herakles Farms to RSPO re: Herakles Farms NPP Application », 24 août 2012. <http://heraklesfarms.com/docs/npp%20application%20EttEr.pdf>
- 37 Site internet d'Herakles Farms, « News: September 6 2012 », <http://heraklesfarms.com/news.html>
- 38 RSPO, Code de conduite pour les membres de la Table ronde sur l'huile de palme durable http://www.rsपो.org/files/resource_centre/keydoc/3%20ofr_Code%20of%20conduct%20for%20members%20of%20the%20RSPO.pdf
- 39 En 2012, IOI a produit 670 000 tonnes d'huile de palme brute dans ses propres raffineries, à partir de régimes de fruits frais issus de ses plantations. Cependant, elle affiche une production totale de 2,9 millions de tonnes d'huile raffinée. Voir : IOI, Annual Report 2012, 2013.
- 40 En 2011, moins de 4 % de l'huile de palme et des huiles lauriques commercialisées par Wilmar provenaient de ses propres plantations, et environ 11 % de ses propres raffineries. Voir : Wilmar, Annual Report 2011, 2012 ; Wilmar, Sustainability Report 2011, 2012.
- 41 Musim Mas a déclaré auprès de la RSPO une production d'huile de palme brute de 250 000 tonnes pour l'année 2012 (voir : Musim Mas, Annual Communication of Progress to the RSPO 2012, 2013). Sur son site, l'entreprise affirme pourtant avoir mis sur le marché trois millions de tonnes d'huile de palme et d'huile laurique (voir : site Internet de Musim Mas, « Commodities », <http://www.musimmas.com/trading.html>, dernière consultation : 28 août 2013).
- 42 Eg BSI, « RSPO annual surveillance assessment (ASA01) and scheme smallholder initial assessment: PT Inti Indosawit Subur – Ukui group », 2012. http://www.rsपो.org/sites/default/files/PT_IIS_ASA01_Scheme_Smallholder_Summary_Report_Final_revised_v3-25.pdf
- 43 WWF Indonésie, Palming off a national park: Tracking illegal oil palm fruit in Riau, Sumatra, p. 3, 2013. <http://wwf.panda.org/?09261/REPORTPalming-off-a-National-Park-Tracking-Illegal-Palm-Oil-Fruit-in-Riau-Sumatra>
- 44 Ibid, pp.1-2.

- 45 RSPO, « CSPO Uptake and production Feb 2013 », 2013. Vente d'huile de palme durable certifiée (CSPO) : filières ségrégation + balance de masse = 984,138 tonnes ; filière commande et demande = 2 495 277 tonnes. http://issuu.com/rsपो2013/docs/csपो_uptake_production_-_chartsfeb_final
- 46 Greenpalm, « GreenPalm means claiming support – not sustainable palm oil content », 2013. <http://greenpalm.org/en/blog-press/blog/greenpalm-means-claiming-support-not-sustainable-palm-oilcontent>
- 47 Index mundi, « Crude palm oil futures end of day settlement price », consulté le 23 août 2013. <http://www.indexmundi.com/commodities/?commodity=palm-oil&months=60>
- 48 Site internet de Greenpalm, consulté le 23 août 2013. www.greenpalm.org
- 49 À l'heure actuelle, la RSPO ne fait pas la distinction entre les volumes de vente de la filière « ségrégation » et ceux de la filière « identité protégée ». D'après une communication personnelle entre un acteur industriel et Greenpeace en 2013, le volume des produits oléochimiques issus de la chaîne « ségrégation » seraient négligeables.
- 50 Site internet de GAR, « GAR's sustainability commitments », dernière consultation : 26 août 2013. http://www.goldenagri.com.sg/sustainable_policies.php
- 51 Site internet de NBPOL, « Conserving nature and minimising environment impacts », dernière consultation : 26 août 2013. http://www.nbpol.com.pg/?page_id=190
- 52 Site internet d'Agropalma, « Social and environmental responsibility », dernière consultation : 26 août 2013. <http://www.agropalma.com.br/eng/responsabilidade-socioambiental.asp>
- 53 POIG, « Launch Statement », 28 juin 2013. <http://www.greenpeace.org/international/Global/international/photos/forests/2013/Indonesia%20Forests/POIG%20Statement%2028%20June%202013.pdf>
- Eco-Business.com, « New Palm Oil Innovation Group set to address haze issue », 1er juillet 2013. <http://www.eco-business.com/news/new-palmoil-innovation-group-set-address-haze-issue/>
- 54 Les forêts à haute valeur en carbone incluent les forêts secondaires naturellement régénérées et d'autres catégories de forêts plus hautes que les prairies et zones arbustives. Leur identification repose sur la stratification de la végétation (évaluée à partir d'images de télédétection et de vérifications sur le terrain), et sur la teneur en carbone définie en fonction de la zone ou du biome. GAR, The Forest Trust et Greenpeace ont mis au point une méthodologie d'identification disponible sur : http://www.goldenagri.com.sg/sustainable_hcs.php. Voir également Greenpeace International, Identifying High Carbon Stock (HCS) forest for protection, 2013. <http://www.greenpeace.org/international/Global/international/briefings/forests/2013/HCS-Briefing-2013.pdf>
- 55 Consumer Goods Forum (CGF), Board resolutions on deforestation and refrigeration, 2010. http://sustainability.mycgforum.com/images/sustainability-pic/Board_Resolutions_on_Deforestation_and_Refrigeration.pdf
- 56 PRI Association, Institutional investors call on palm oil producers to adhere to RSPO principles as next phase of engagement begins, communiqué de presse du 16 juillet 2013.
- 57 Lettre de Wilmar à Greenpeace, 26 juillet 2013.
- 58 Lettre de Mondelez à Greenpeace, 24 juillet 2013.
- 59 Lettre de P&G à Greenpeace, juillet 2013.
- 60 Site internet de Mars, « Our Strategy and Priorities », dernière consultation : 28 août 2013. <http://www.mars.com/global/about-mars/mars-pia/our-supply-chain/our-strategy-andpriorities>
- 61 Site internet d'Unilever, « Targets and Performance », dernière consultation : 29 août 2013. <http://www.unilever.com/sustainable-living/sustainable-sourcing/targets/index.aspx>
- 62 Les forêts à haute valeur en carbone incluent les forêts secondaires naturellement régénérées et d'autres catégories de forêts plus hautes que les prairies et zones arbustives. Leur identification repose sur la stratification de la végétation (évaluée à partir d'images de télédétection et de vérifications sur le terrain), et sur la teneur en carbone définie en fonction de la zone ou du biome. GAR, The Forest Trust et Greenpeace ont mis au point une méthodologie d'identification disponible sur : http://www.goldenagri.com.sg/sustainable_hcs.php. Voir également Greenpeace International, Identifying High Carbon Stock (HCS) forest for protection, 2013. <http://www.greenpeace.org/international/Global/international/briefings/forests/2013/HCS-Briefing-2013.pdf>

Mai 2013, province de Riau
Rivière sillonnant la forêt
tropicale du parc national de
Tesso Nilo.
©Jufri/Greenpeace

Septembre 2013

Publié par :
Greenpeace International
Ottho Heldringstraat 5
1066 AZ Amsterdam
Pays-Bas

enquiries@greenpeace.org
www.greenpeace.org/forests

GREENPEACE

Greenpeace est une organisation indépendante des États, des pouvoirs politiques et économiques.

Elle agit selon les principes de non-violence et de solidarité internationale, en réponse à des problématiques environnementales globales.

Son but est de dénoncer les atteintes à l'environnement et d'apporter des solutions qui contribuent à la protection de la planète et à la promotion de la paix.

En 40 ans, Greenpeace a obtenu des avancées majeures et pérennes.

Elle est soutenue par trois millions d'adhérents à travers le monde.